



Conditions Générales de Vente

La société **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL.** (TAXIMAIA.LU - T-MAIA MEDICAL - MY-BUS.LU - LADY'S CAB LUXEMBOURG) avec son siège social à L-3852 SCHIFFLANGE, Rue Aloyse Kayser, 17 (numéro de TVA : LU30046388 / Registre de Commerce Luxembourg N° B221642) exploite des services de transport en voitures avec chauffeur.

1. Objet du contrat

1.1. Le client conclut le contrat pour lui-même et ses accompagnateurs dans le cas des services de transport en voitures avec chauffeur sous les conditions énumérées ci-dessous avec **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL.**: le contrat porte sur des services de transport en voitures avec chauffeur effectués par différentes catégories de véhicules, selon différents tarifs applicables et pouvant comprendre, entre autres, un service VIP, un service longue distance ou un service « pick-up aéroport, transport scolaire, transport personne mobilité réduite, Ambulance position couchée (simples), Minibus 8 à 23 places, Bus de Ligne ou Tourisme de plusieurs places ».

2. Commande, offre et conclusion du contrat

2.1. La commande peut être faite par le client par écrit par courrier postal ou par courrier électronique.





2.2. La commande ayant été faite, **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL.** fait une offre au client en tenant compte des informations/souhaits donné(e)s par le client.

2.3. Après l'envoi de l'offre au client, celui-ci dispose d'un certain délai indiqué sur l'offre pour accepter celle-ci. Passé ce délai, l'offre n'est plus valable et considérée comme non acceptée.

2.4. Si le client accepte l'offre dans le délai y figurant, il doit valider/signer avec la mention « Bon pour Accord » l'offre et là communiquer/renvoyer à **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL.** ce qui équivaut à une confirmation. Un contrat écrit en double exemplaire est envoyé par **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL** au client pour signature ; si le client ne reçoit pas de contrat écrit de la part de **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL.** ou en cas de non-signature des deux exemplaires du contrat par le client, il doit considérer son acceptation d'offre comme non validée.

2.5. Tous les accords, les accords accessoires et les souhaits particuliers du client, indiqués par lui-même lors de la commande, doivent être conclus par écrit, sinon ils n'ont aucune valeur probante.

3. Modifications de la commande après confirmation

3.1. Des modifications demandées par le client après la conclusion du contrat ne sont possibles qu'avec le





consentement exprès de **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL.**

3.2. Sous réserve de l'article 3.1., les modifications par le client doivent avoir de huit heures avant l'heure de prise en charge du transfert sont gratuites.

3.3. Une modification par le client avec moins de deux heures avant l'heure de prise en charge du transfert n'est pas possible. Cette modification par le client sera alors considérée comme nouvelle réservation qui entraîne pour le client le paiement intégral de cette nouvelle réservation ainsi que le paiement intégral de l'ancienne réservation.

3.4. Des frais seront applicables en cas d'une modification réalisée par le client entre huit et deux heures avant l'heure de prise en charge du transfert seront appliqués.

3.5. Si **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL** est censée d'entreprendre des modifications par suite de circonstances lui imposées par quelque nature que ce soit, a l'obligation d'en informer le client pour lequel ces circonstances ne doivent pas revêtir un caractère inacceptable.

4. Prestations garanties par LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL

4.1. LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL. ne garantit que les prestations stipulées explicitement dans l'offre, respectivement dans la confirmation, qui sont notamment les suivantes: 1. La catégorie et la capacité de





voitures requises, voire supérieures selon l'organisation interne de l'entreprise; 2. La réalisation du transfert du lieu du départ au lieu de l'arrivée; 3. Le respect strict de la réglementation européenne en matière des temps de conduite, de travail journalier, de repos des chauffeurs et de la circulation routière; 4. Le transport des bagages du client et, le cas échéant, des petits animaux/colis.

4.2. Toute autre prestation en dehors du contrat écrit ne relève pas de celles garanties par l'entreprise.

5. Durée minimale de la prestation

5.1. La prestation doit au moins avoir une durée minimale d'une heure (60 minutes).

6. Tarification et méthodes de paiement

6.1. Le prix pour le service rendu est celui indiqué dans le contrat. Ce prix comprend le transfert ou les transferts en voitures avec ou sans chauffeur ainsi que le service et les taxes, une énumération des différents tarifs se trouvant en annexe des présentes conditions générales.

6.2. Les frais supplémentaires qui résultent des modifications de la commande après confirmation requises par le client sont à payer par lui-même.





6.3. En cas de dégradations de quelque nature que ce soit dans les voitures, causées par le client ou ses accompagnateurs, les coûts y relatifs (réparations, nettoyage, etc.) sont à la charge du client. Dans ce contexte, par exemple, si un client ou un de ses accompagnateurs vomit dans une voiture, les frais de nettoyage qui comprennent entre autres le travail de nettoyage effectué par le chauffeur ainsi que le matériel de nettoyage s'élèvent à 180,00 euros.

6.4. Le paiement d'un transfert est effectué selon deux méthodes différentes : 1. La facturation détaillée des transferts sera comptabilisée sur une base mensuelle et sera envoyée à l'adresse du client ; 2. Le client règle à la fin du transfert directement les coûts auprès du chauffeur en espèces ou par un autre moyen de paiement (carte VPAY ou carte de Crédit).

6.5. En cas de non-paiement du prix fixé au contrat écrit, **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL** se réserve le droit de s'emparer du montant dû par tout moyen légal approprié.

7. Modifications de Prix

7.1. Sauf disposition contraire, **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL** se réserve explicitement le droit de modifier le prix fixé dans le contrat si les coûts de transport (coût du carburant, logement du chauffeur, parkings, taxes routières, etc.), accessoires au contrat, subissent une hausse imprévue après la conclusion du contrat ; dans ce





cas et après avoir en informé le client, ladite hausse doit être payée par ce dernier.

7.2. Les prix indiqués dans les contrats sont en EUROS et adaptables à l'index du cout de la vie en vigueur ou à l'évaluation du prix.

7.3. En cas d'augmentation de l'index du cout de la vie ou du prix des matériels premières, salaires, **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL** se réserve le droit de réviser ses prix.

7.4. La révision des prix s'effectuera suivant la méthode retenue par le CRTI-B pour évolution des prix et suivant la méthode retenue pour la Chambre des Métiers pour évaluation de l'indice salarial.

8. Cession du contrat

8.1. Le client (le cédant) peut céder avant le départ du transfert son contrat à un tiers (le cessionnaire) sous condition que ce tiers satisfasse aux exigences particulières du transfert et que sa participation ne soit pas contraire à des dispositions légales ou des décisions administratives, circonstances dans lesquelles **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL** ne peut pas accepter la cession du contrat. Le cédant et le cessionnaire sont solidairement tenus responsables pour le paiement du prix fixé dans le contrat et pour des coûts supplémentaires résultant de la cession du transfert entre cédant et cessionnaire.

9. Annulation par le client – Non-présentation du client





9.1. Les annulations plus de huit heures avant l'heure de prise en charge du transfert sont gratuites.

9.2. Une annulation réalisée entre huit et six heures avant l'heure de prise en charge du transfert sera facturée à hauteur de 50% du prix total du transfert.

9.3. Une annulation à moins de six heures avant l'heure de prise en charge du transfert sera facturée à hauteur de 100% du prix total du transfert.

10. Résiliation en cas de perturbation grave causée par le client ou ses accompagnateurs

10.1. LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL a le droit de résilier sans délai le contrat si le client ou un de ses accompagnateurs, même après avoir été averti, continue à perturber le transfert de manière significative, comportement qui rend pour **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL**. une participation future à ce transfert intolérable ou si le client/un de ses accompagnateurs ne respecte pas des indications objectivement justifiées. Dans ce cas, **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL** a droit au paiement du prix total indiqué dans le contrat si celui-ci ne peut se prévaloir d'épargner des frais et d'en tirer d'autres avantages par toute autre. Utilisation des prestations originaires prévues dans le contrat, tout ceci sans préjudice au droit à des dommages-intérêts.

11. Annulation par LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL





10.1. LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL se conserve le droit d'annuler le contrat avant le début du transfert. Si cette annulation ne résulte pas de la faute du client, tous les paiements déjà effectués en relation directe avec la commande sont remboursés au client après l'annulation du contrat. Le client n'a pas droit à des dommages-intérêts si le contrat est annulé avant le départ pour les causes suivantes :

- Annulation en cas de force majeure, c'est-à-dire en cas de circonstances externes anormales et imprévisibles pour celui qui s'en appuie et qui ne pouvaient être évitées malgré toute diligence.

12.1. Si une prestation essentielle du contrat ne peut pas être exécutée par **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL** avant le départ à la suite d'un événement ayant pour lui le caractère d'extériorité, le client qui en a été dûment informé a le droit de résilier le contrat dans un délai raisonnable ou d'accepter une prestation de remplacement équivalente ou de meilleure qualité proposée par l'entreprise. Si le client résilie le contrat, tous les montants déjà payés lui seront remboursés sans frais dans un délai d'un mois. Le client a droit au remboursement du différentiel de prix en cas d'une prestation de remplacement de qualité inférieure.

12. Résiliation en cas de force majeure

13. Défauts de transfert, droits et obligations du client



Luxembourg Mobility Services Sarl
17, Rue Aloyse Kayser
L-3852 SCHIFFLANGE
www.taximaia.lu / www.my-bus.lu
info@taximaia.lu / info@my-bus.lu
☎ +352 691 878 340 | 📠 +352 28998-111-20



13.1. Si pendant le transfert une prestation essentielle du contrat ne peut être garantie pour quelque raison que ce soit, **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL.** proposera, dans la mesure du possible, une prestation de remplacement du moins équivalente à la prestation originale. En cas d'une prestation de meilleure qualité, **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL** prend en charge les frais de majoration ; en cas d'une prestation de qualité inférieure, le différentiel de prix entre la prestation originale prévue et la prestation fournie est remboursé. Les prestations prévues dans le contrat et fournies comme telles lors du transfert sont à payer par le client.

13.2. Le client a l'obligation de s'informer lui-même, sans intervention de **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL.**, au sujet des conditions lui applicable en matière de passeport, de visa, de devises, douanes ainsi que de formalités sanitaires en ce qui concerne le transfert et de s'en conformer.

13.3. Durant le trajet, les instructions du chauffeur sont à respecter de manière stricte par le client. Si le client ou ses accompagnateurs ne se conforment pas à ces instructions, ils risquent d'être exclus du transfert s'ils constituent un danger pour la bonne exécution du transfert. Aucun recours de la part du client contre **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL** n'est dans ce cas envisageable.

14. Limites de responsabilité

14.1. La responsabilité contractuelle de **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL** pour des dommages autres





que des dommages corporels est limitée au prix du Transfer tant que le dommage ne résulte pas d'un comportement inacceptable, d'un dol ou d'une négligence grave du client ou d'un de ses accompagnateurs ou d'un fait d'un tiers ou d'un cas ayant les caractéristiques de force majeure.

14.2. L'exécution du transfert selon les dispositions légales nationales, européennes et internationales en vigueur relève de la responsabilité de l'entreprise.

14.3. Si des conventions internationales sont applicables à des prestations ou s'il existe des dispositions légales se basant sur ces conventions et prévoyant que des dommages-intérêts ne peuvent être réclamés sous des conditions bien définies ou sous restrictions, **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL** peut se baser vis-à-vis du client sur ces conventions et les dispositions légales y afférentes.

14.4. LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL n'assume aucune responsabilité pour le comportement du client et de ses accompagnateurs durant le trajet – cette responsabilité relève du client lui-même ou de ses accompagnateurs.

15. Obligations de collaboration du client

15.1. Sauf convention expresse contraire, le client doit communiquer à **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL** le trajet définitif du transfert ainsi que le nombre exact des participants dans un délai raisonnable avant le départ.





15.2. Durant le trajet, le client doit, dans la mesure du possible, assumer le rôle de médiateur entre ses accompagnateurs et le chauffeur en cas de différends.

16. Bagages/transport d'un petit animal/colis, siège bébé du client et option (rehausseur)

16.1. Le client doit signaler avant le départ quelles sortes de bagages/petits animaux/colis qu'il veut emporter durant le transfert afin qu'il puisse s'organiser de la meilleure façon et selon les besoins de. **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL**

16.2. Le client a le choix d'amener son propre siège bébé pour un transfert. La fixation correcte du siège bébé dans le véhicule incombe au chauffeur.

16.3. Le tarif du transfert de petits animaux/colis est à payer par le client en plus du prix total du transfert.

16.4. De même, le client doit indiquer avant le départ s'il doit profiter pour son transfert d'un rehausseur. Par conséquent, le chauffeur n'est pas obligé à mettre à disposition du client des sièges adaptés. Le client ne peut commander qu'un rehausseur par véhicule (sauf de commande à l'avance écrite).

16.5. La garde des bagages/des petits animaux/colis/siège bébé appartient au client, les animaux sont à transporter dans une cage approprié aux animaux.



Luxembourg Mobility Services Sarl
17, Rue Aloyse Kayser
L-3852 SCHIFFLANGE
www.taximaia.lu / www.my-bus.lu
info@taximaia.lu / info@my-bus.lu
☎ +352 691 878 340 | 📠 +352 28998-111-20



16.6. Lors du chargement et du déchargement des bagages, des petits animaux, des colis ou du siège bébé, **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL** n'est pas responsable en cas de vol ou dommage des bagages/petits animaux/colis/du siège bébé.

17. Délai de prescription en cas de réclamation

17.1. Des réclamations pour cause de prestations insuffisantes – excepté celles concernant des dommages corporels – sont à adresser par le client dans un délai de 30 jours (le cachet de la poste en faisant foi) après l'exécution du transfert fixé au contrat à **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL**. Un délai d'une durée plus longue peut être accordé au client s'il peut prouver qu'un tel délai prolongé est justifié.

17.2. Le droit de réclamer du client prévu par l'article 17.1. – excepté celui concernant des dommages corporels – se prescrit de façon générale une année après la fin du transfert fixée au contrat. Le délai de prescription d'une année ne prend effet qu'au moment de la communication du défaut par le client à **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL**

18. Informations concernant les assurances

18.1. Le transfert en voitures de location est assuré dans le cadre des dispositions légales.

19. Disposition finale





19.1. LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL. se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales. Des modifications éventuelles ne sont opposables au client que si ce dernier en a été dûment informé avant la conclusion du contrat.

20. Loi applicable

20.1. La loi luxembourgeoise est applicable aux contrats conclus.

21. Règlement des conflits

21.1. Les différends que pourraient susciter la validité, l'interprétation, l'exécution ou la rupture du contrat conclu entre **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL.** et le client seront soumis à la médiation conformément au règlement de médiation du Centre de Médiation Civile et Commerciale (CMCC) de Luxembourg auquel les parties déclarent adhérer dans ce cas avec la signature d'un accord en vue de la médiation prévu par l'Article 1251-9 du Nouveau Code de Procédure Civile.

21.2. Selon l'Article 1251-9 du Nouveau Code de Procédure Civile, la signature de l'accord en vue de la médiation suspend le cours de la prescription durant la médiation.

21.3. L'obligation de règlement de différends par voie de médiation prévue par ces conditions générales est censée accomplie et la médiation censée avoir pris fin au sens de l'Article 1251-5, alinéa 2, phrase 3, du Nouveau Code de Procédure Civile si, au bout de la première audience devant





le médiateur, les parties ou l'une d'elles décide(nt) de ne plus poursuivre leur résolution du conflit par voie de médiation.

21.4. Si une médiation conformément au règlement de médiation du Centre de Médiation Civile et Commerciale (CMCC) de Luxembourg n'arrivait pas à régler un Différend entre **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL.** et le client, les tribunaux du Grand-Duché de Luxembourg seront exclusivement compétents pour traiter de et régler ce différend.

22. Traitement des données à caractère personnel

22.1. Tout contrat conclu entre le client et **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL.** Peut supposer la collecte par **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL.** auprès du client de données à caractère personnel dont le traitement est nécessaire à l'exécution du contrat et/ou le respect d'obligations légales. En pareil cas de figure, les données peuvent être traitées, enregistrées et archivées par **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL** voire communiquées à des tiers ou sous-traitants. Toute communication des données à caractère personnel se fait en conformité avec le droit luxembourgeois et le droit de l'Union Européenne dont le Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (N°679/2016/UE).

22.2. Sauf stipulation contraire, ces données comprennent le nom du client ou de son/ses représentant(s) (s'il s'agit d'une personne morale), une adresse postale de correspondance, une adresse de facturation, une adresse email. Toutefois,



Luxembourg Mobility Services Sarl
17, Rue Aloyse Kayser
L-3852 SCHIFFLANGE
www.taximaia.lu / www.my-bus.lu
info@taximaia.lu / info@my-bus.lu
☎ +352 691 878 340 | 📠 +352 28998-111-20



lorsque cela sera nécessaire à l'exécution du contrat, il sera possible que les informations transmises par le client soient plus larges.

22.3. L'accès à ces données sera sécurisé et **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL** informera le client de toute violation desdites données.

22.4. Le client déclare avoir été informé qu'il bénéficie à tout moment, d'une part, d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel le concernant conformément à la législation relative au traitement des données à caractère personnel en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg et, d'autre part, du droit de refuser le traitement de ses données, avec pour conséquence que **LUXEMBOURG MOBILITY SERVICES, SARL** se réserve alors le droit de refuser la conclusion d'un contrat avec lui dans l'hypothèse où lesdites données seraient nécessaires à l'exécution du présent contrat.

22.5. Les données sont susceptibles d'être conservées pendant toute la durée du contrat et dix (10) années après son expiration, sans préjudice de tout délai de prescription, obligation légale ou réglementaire imposant un délai de conservation plus long.

Ces prix sont valables de 06:00 heures à 22:00 heures en semaine.

Une majoration de 10% est appliquée de 22:00 heures à 6:00 heures.

Pour les dimanches et jours fériés, la majoration appliquée par heure est de 25 %.



Luxembourg Mobility Services Sarl
17, Rue Aloyse Kayser
L-3852 SCHIFFLANGE
www.taximaia.lu / www.my-bus.lu
info@taximaia.lu / info@my-bus.lu
☎ +352 691 878 340 | 📠 +352 28998-111-20



Les prix indiqués ci-dessus correspondent à un prix par véhicule, quel que soit le nombre de passagers.

Options :

Maxi-Cosi => gratuit

Rehausseur => gratuit

Schifflange, 31/12/2022

